

## Projet de loi déposé au Sénat pour établir le parc de la Gatineau dans la législation fédérale

**Parc de la Gatineau, le jeudi 12 juin 2025** – L'honorable Rosa Galvez, sénatrice indépendante du Québec, a déposé cette semaine au Sénat le projet de loi S-229 établissant le parc de la Gatineau dans la législation fédérale.

Le projet de loi – résultat d'une collaboration étroite entre la sénatrice Galvez et Sophie Chatel, députée de Pontiac-Kitigan Zibi – vise entre autres à protéger l'intégrité écologique du parc de la Gatineau tout en le dédiant au peuple canadien pour son bienfait et son agrément.

Le parc de la Gatineau contribue de manière essentielle à la protection de l'environnement et à l'économie régionale. Chaque année, le parc accueille 2,6 millions de visiteurs, génère 184 millions de dollars en retombées économiques et soutient près de 5 000 emplois.

Seulement 7,6 % de la région de l'Outaouais et moins de 9 % du bassin versant de la rivière des Outaouais sont actuellement protégés. La protection du parc de la Gatineau est essentielle pour atteindre l'objectif du Canada de protéger 30 % des terres d'ici 2030 établi dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Le projet de loi est essentiellement le même que le projet de loi S-289, *Loi modifiant la Loi sur la capitale nationale (parc de la Gatineau)*, originalement déposé en octobre 2024, avec deux changements : (1) elle retire la proposition d'accorder à la CCN le pouvoir de négocier des droits de premier refus avec des propriétaires fonciers privés puisque la CCN bénéficie déjà de ce pouvoir; et (2) elle précise la formulation sur les droits d'utilisation afin de garantir l'accessibilité du parc à un coût abordable.

Le projet de loi prévient la réduction des limites du parc sans acte législatif et renforce la consultation et la collaboration entre la CCN, la Nation algonquine Anishinabeg et les municipalités avoisinantes. Par ailleurs, la CCN sera autorisée à adopter des règlements encadrant les activités ainsi que les droits d'utilisation dans le parc, sans excéder les coûts de prestation des services.

Le projet de loi a été rédigé à la suite de consultations avec la communauté autochtone de Kitigan Zibi, des groupes environnementaux, la Commission de la capitale nationale, des représentants d'associations de résidents, les municipalités environnantes et des élus fédéraux et provinciaux de la région.

### Citation

« Alors que le pays se mobilise autour de projets d'intérêt national, le moment est venu de doter le parc de la Gatineau des mêmes protections législatives que celles accordées aux parcs nationaux. Joyau écologique au cœur de la région de la capitale nationale, le parc joue un rôle crucial pour la biodiversité, le climat et le

# Communiqué de presse



PARLIAMENT | PARLEMENT

bien-être des résidents. Il est temps d'assurer sa préservation pour les générations futures, en respect des droits des peuples autochtones et de nos engagements envers la nature. »

– Honorable Rosa Galvez, sénatrice indépendante du Québec

« Le parc de la Gatineau est l'un des plus grands trésors naturels de l'Outaouais; un lieu où l'on peut pratiquer la randonnée, la course, le ski, le vélo et la baignade, et ce, en toute saison. Il est au cœur de notre identité régionale. Ce projet de loi vise à protéger cet héritage. Il est temps d'agir pour que les générations futures puissent continuer d'en profiter et contribuer à la protection des espèces qu'il abrite. »

– Sophie Chatel, députée de Pontiac Kitigan-Zibi

« Il est essentiel de protéger nos espaces verts pour les générations à venir. Ce projet de loi ne se limite pas à préserver l'intégrité écologique du précieux parc de la Gatineau; il honore aussi notre lien avec la terre, qui est situé sur les terres traditionnelles et non cédées de la Nation algonquine Anishinabeg. Je soutiens la députée Sophie Chatel et la sénatrice Rosa Galvez dans cette initiative, qui est au cœur des valeurs de notre communauté. Ce projet reflète notre responsabilité collective de sauvegarder cet environnement unique pour nous-mêmes et les générations futures. »

– Jean-Guy Whiteduck, Chef, conseil de bande Kitigan Zibi Anishinabeg

« Je félicite la sénatrice Galvez et la députée Chatel de leur leadership en matière de conservation de l'environnement. Ce projet de loi va garantir que les générations futures vont jouir du parc de la Gatineau comme nous le faisons aujourd'hui - en enchâssant les limites du parc dans une loi, tout en s'assurant que la protection de la nature soit le premier objectif de gestion. »

– John McDonnell, Directeur général, Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Vallée de l'Outaouais

## Liens connexes :

- En savoir plus sur la [sénatrice Rosa Galvez](#)
- En savoir plus sur la [députée Sophie Chatel](#)
- Suivre la sénatrice Rosa Galvez sur [LinkedIn](#), [Bluesky](#), [X](#) ou [Facebook](#)
- Suivre la députée Sophie Chatel sur [X](#) ou [Facebook](#) ou [Instagram](#)

## Pour plus d'information veuillez contacter :

Stéphane Laviolette  
Conseiller en stratégie politique et gestionnaire de bureau  
Bureau de l'honorable Rosa Galvez  
(613) 614-1753 | [Stephane.Laviolette@sen.parl.gc.ca](mailto:Stephane.Laviolette@sen.parl.gc.ca)

# Communiqué de presse

---



PARLIAMENT | PARLEMENT

Soukaina Fidou  
Adjointe exécutive  
Bureau de la députée Sophie Chatel  
(819) 441-7099 | [soukaina.fidou.357@parl.gc.ca](mailto:soukaina.fidou.357@parl.gc.ca)